CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant 1

États financiers

- Résultats 4
- Évolution de l'actif net 5
- Bilan 6
- Flux de trésorerie 8
- Notes complémentaires 9

FAFARD LAUZIÈRE, CPA INC.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de **CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.**

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Centre Communautaire St-Pierre Inc.** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au **31 mars 2026**, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 mars 2026**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organisme sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités de financement, de certains produits d'animation et de certains produits de biens, services et ententes dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités de financement, de certains produits d'animation et de certains produits de biens, services et ententes, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2026 et le 31 mars 2025, de l'actif à court terme au 31 mars 2026 et au 31 mars 2025 et de l'actif net aux 1er avril 2025 et 2024 et aux 31 mars 2026 et 2025. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2025, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

199, RUE LINDSAY, DRUMMONDVILLE, QC J2C 1N8 TÉLÉPHONE: 819.477.7225 TÉLÉCOPIEUR : 819.477.7102

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fafard Lauzière, CPA Inc.

FAFARD LAUZIÈRE, CPA INC.[1]
Société de comptables professionnels agréés.

Drummondville,
Le 29 juillet 2026.

[1]CPA auditeur permis nº A110851

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	2026	2025 (non audité)
PRODUITS		
Projets gouvernementaux et autres	**137 224 $**	97 927 $
Projets animation	**261 658**	281 925
Activités de financement	**238 108**	223 025
Biens, services et ententes	**164 211**	118 150
Missions et subventions	**353 287**	329 933
Espace familles Lemaire	**121 532**	164 241
	1 276 020	1 215 201
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**588 588**	634 476
Bingo Drummond	**197 859**	189 252
Frais d'activités	**42 368**	60 697
Sous-traitance	**35 231**	37 987
Transport	**711**	2 170
Publicité et promotion	**25 227**	29 225
Assurances	**15 962**	18 152
Cotisations et abonnements	**2 961**	2 341
Entretien des locaux	**53 250**	58 413
Frais de repas	**929**	195
Télécommunications	**12 069**	17 792
Énergie	**38 447**	34 840
Formation	**1 926**	2 998
Papeterie et fournitures	**21 847**	11 754
Services professionnels	**27 210**	59 238
Taxes et permis	**41 869**	41 030
Rencontres sociales	**1 144**	3 018
Frais bancaires	**9 930**	10 174
Intérêts sur l'emprunt bancaire	**-**	232
Intérêts sur les autres passifs à court terme	**3**	24
Intérêts sur la dette à long terme	**27 211**	19 612
Amortissement de l'enseigne	**1 390**	1 543
Amortissement du mobilier et équipements	**8 530**	7 947
Amortissement des jeux et accessoires	**1 182**	712
Amortissement du matériel informatique	**2 510**	3 138
Amortissement des améliorations du terrain	**114**	119
Amortissement des bâtisses	**66 462**	68 793
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	**-**	7 676
	1 224 930	1 323 548
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**51 090 $**	(108 347)$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	ACTIF NET NON AFFECTÉ	TOTAL 2026	TOTAL 2025 (non audité)
SOLDE AU DÉBUT (NÉGATIF)	**441 890 $**	**(60 215) $**	**381 675 $**	490 022 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**(40 955)**	**92 045**	**51 090**	(108 347)
Affectations externes (note 7)	-	-	-	-
Affectations internes (note 11)	**62 961**	**(62 961)**	**-**	-
SOLDE À LA FIN (NÉGATIF)	**463 896 $**	**(31 131) $**	**432 765 $**	381 675 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.
BILAN
AU 31 MARS 2026

	2026	2025 (non audité)
A C T I F		
À COURT TERME		
Encaisse	**173 482 $**	174 501 $
Débiteurs (note 3)	**64 889**	8 239
Frais payés d'avance	**13 819**	14 788
	252 190	197 528
À LONG TERME		
Immobilisations corporelles (note 4)	**1 715 048**	1 787 758
	1 967 238 $	1 985 286 $

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Anne-Marie Bischoff, Administrateur

Liz Boissonneault, Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.
BILAN
AU 31 MARS 2026

	2026	2025 (non audité)
P A S S I F		
À COURT TERME		
Emprunt bancaire	**17 $**	- $
Créditeurs (note 5)	**55 104**	43 205
Apports reportés (note 6)	**197 969**	127 694
Produits reportés	**30 231**	78 844
Subvention à rembourser	**-**	8 000
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	**18 696**	42 705
Tranche renouvelable de la dette à long terme (note 8)	**317 269**	348 743
	619 286	649 191
À LONG TERME		
Apports reportés affectés aux immobilisations corporelles (note 7)	**915 187**	954 420
	1 534 473	1 603 611
A C T I F N E T		
Actif net investi en immobilisations corporelles	**463 896**	441 890
Actif net non affecté (négatif)	**(31 131)**	(60 215)
	432 765	381 675
	1 967 238 $	1 985 286 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	2026	2025 (non audité)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**51 090 $**	(108 347)$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	7 676
Amortissement des immobilisations corporelles	**80 188**	82 252
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(39 233)**	(49 089)
	92 045	(67 508)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	**(30 120)**	211 463
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**61 925**	143 955
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(7 478)**	(51 961)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(7 478)**	(51 961)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	**17**	-
Remboursement de la dette à long terme	**(55 483)**	(65 342)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**-**	19 049
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(55 466)**	(46 293)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**(1 019)**	45 701
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	**174 501**	128 800
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	**173 482 $**	174 501 $

(Voir les renseignements supplémentaires présentés à la note 9).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2026

NOTE 1 - STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Centre Communautaire St-Pierre Inc. (l'« organisme ») est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'organisme oeuvre dans le milieu communautaire.

NOTE 2 - MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Méthodes comptables ayant un effet important

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement

L'organisme présente ses flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement en utilisant la méthode indirecte.

NOTE 2 - MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont reportés et amortis sur la même base que les immobilisations auxquels ils se rapportent.

Les produits d'activités et d'activités de financement, de projets d'animation, de location, de dons et autres produits incluent aux produits de biens, services et ententes sont constatés lorsque les activités ont lieu et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous. Lorsque l'organisme constate des circonstances indiquant qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Toute réduction de valeur est comptabilisée en charges à l'état des résultats.

Améliorations du terrain	4 %
Bâtisses	4 %
Enseigne	10 %
Mobilier et équipements	10 %
Jeux et accessoires	10 %
Matériel informatique	20 %

NOTE 2 - MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans les opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2026

NOTE 3 - DÉBITEURS

	2026	2025 (non audité)
Comptes clients	3 157 $	639 $
Subventions à recevoir	58 340	4 487
Taxes à la consommation	2 088	3 113
Billet à recevoir	1 304	-
	64 889 $	8 239 $

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE 2026	VALEUR COMPTABLE NETTE 2025 (non audité)
Terrain	3 502 $	- $	3 502 $	3 502 $
Améliorations du terrain	9 315	6 582	2 733	2 847
Bâtisses	2 536 397	941 292	1 595 105	1 661 567
Enseigne	23 207	10 697	12 510	13 900
Mobilier et équipements	195 357	114 840	80 517	81 569
Jeux et accessoires	46 551	35 912	10 639	11 821
Matériel informatique	57 409	47 367	10 042	12 552
	2 871 738 $	1 156 690 $	1 715 048 $	1 787 758 $

NOTE 5 - CRÉDITEURS

	2026	2025 (non audité)
Comptes fournisseurs	8 820 $	12 602 $
Salaires et vacances	39 313	19 364
Sommes à remettre à l'État	6 971	11 239
	55 104 $	43 205 $

NOTE 6 - APPORTS REPORTÉS

Apports affectés destinés à couvrir les charges de fonctionnement

	2026	2025 (non audité)
Solde au début de l'exercice	**127 694 $**	127 466 $
Plus: montant reçu pour l'exercice subséquent	**306 593**	127 694
Moins: montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	**(236 318)**	(127 466)
Solde à la fin de l'exercice	**197 969 $**	127 694 $

NOTE 7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont composés d'apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles, d'apports affectés ayant servis à la rénovation et la modernisation des locaux et des apports servant à l'acquisition d'équipements servant aux activités de l'organisme. Ces apports reportés sont virés aux résultats selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux d'amortissement des bâtisses, des équipements et du matériel informatique, soit 4 %, 10 % et 20 %. Ce montant représente 39 233 $ pour l'exercice 2026 (49 089 $ pour 2025).

NOTE 8 - DETTE À LONG TERME

	2026	2025 (non audité)
Emprunt, remboursé au cours de l'exercice	- $	11 363 $
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 4 150 $ incluant les intérêts au taux de 5,41 %, échéant en octobre 2026, garanti par le cautionnement de la Ville de Drummondville	335 965	380 085
	335 965	391 448
Tranche à court terme de la dette à long terme	(18 696)	(42 705)
Tranche renouvelable de la dette à long terme	(317 269)	(348 743)
	- $	- $

NOTE 9 - INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2026	2025 (non audité)
Débiteurs	(56 650) $	175 954 $
Frais payés d'avance	969	1 186
Apports reportés	70 275	228
Produits reportés	(48 613)	19 835
Créditeurs	11 899	6 260
Subvention à rembourser	(8 000)	8 000
	(30 120) $	211 463 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

NOTE 10 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

A) Protocole d'entente

En vertu d'un protocole d'entente intervenu entre la Ville de Drummondville et le Centre Communautaire St-Pierre Inc., les immobilisations corporelles ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que celles prévues.

NOTE 11 - AFFECTATIONS INTERNES

Au 31 mars 2026, le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter une somme de 62 961 $ (117 304 $ en 2025) à l'actif net investi en immobilisations corporelles. Ces montants ont été utilisés pour l'achat de miroirs pour la danse ainsi que pour le remboursement de la dette à long terme.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement du conseil d'administration.

NOTE 12 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2026.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

ANNEXE A - MISSIONS ET SUBVENTIONS

	2026	2025 (non audité)
PRODUITS		
Ville de Drummondville - protocole CCSP	**160 204 $**	149 931 $
Ministre de l'éducation - PAFCCL	**148 055**	139 694
Ville de Drummondville - protocole LDO	**20 500**	20 100
Ville de Drummondville - Accompagnement handicapé	**21 828**	17 585
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**2 700**	2 623
	353 287 $	329 933 $

Pour fins internes seulement.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

ANNEXE B - PROJETS GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES

PRODUITS

	2026	2025 (non audité)
Gouvernement - Provincial	56 670 $	500 $
Gouvernement - Fédéral	27 084	25 095
Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec	-	17 940
Ville de Drummondville - taxes foncières	36 444	36 921
Organisme de bienfaisance	5 887	6 703
Loisir Sport Centre-du-Québec	6 500	-
Ministère de l'emploi et solidarité sociale	3 694	10 270
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	945	498
	137 224 $	97 927 $

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	2026	2025 (non audité)
ANNEXE C - PROJETS ANIMATION		
PRODUITS		
Activités régulières	**219 534 $**	238 003 $
Ville de Drummondville - protocole patinoires	**31 564**	30 956
Fête du Canada	-	10 785
Événements communautaires	**10 560**	2 181
	261 658 $	281 925 $

Pour fins internes seulement.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

ANNEXE D - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2026	2025 (non audité)
PRODUITS		
ACBD	**225 254 $**	210 448 $
Fonds de stabilisation OSBL	**3 567**	3 218
Activités spéciales - non taxables	**-**	1 215
Dons	**460**	5 045
Autres produits	**8 827**	3 099
	238 108	223 025
CHARGES		
ACBD	**197 859**	189 252
Charges d'activités	**-**	322
	197 859	189 574
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**40 249 $**	33 451 $

Pour fins internes seulement.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

ANNEXE E - BIENS, SERVICES ET ENTENTES

PRODUITS

	2026	2025 (non audité)
Location de salles	**110 150 $**	58 835 $
Location et entretien CPE	**47 326**	41 755
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**4 517**	13 520
Autres produits	**2 218**	4 040
	164 211 $	118 150 $

Pour fins internes seulement.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	2026	2025 (non audité)
ANNEXE F - ESPACE FAMILLES LEMAIRE		
PRODUITS		
Subventions	**82 316 $**	59 485 $
Dons	**19 614**	20 461
Location de salles	**19 602**	84 295
	121 532 $	164 241 $

Pour fins internes seulement.